

OBJET : Réseau pour la Coéducation et la Réussite Educative (RÉCRE) – Autorisation de signature de la convention avec l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV) et versement d'une subvention

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2121-29,

Vu la loi n°2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale, modifiée par la loi n°2014-173 du 21 février 2014 article 26,

Vu la circulaire de la Délégation Interministérielle à la Ville (DIV) en date du 14 février 2006, relative à la mise en œuvre du programme « réussite éducative »,

Vu la délibération du Conseil Municipal de Sotteville-lès-Rouen en date du 12 octobre 2006 relative au Programme de Réussite Educative,

Considérant la demande de l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV) d'établir une convention de partenariat avec le Réseau pour la Coéducation et la Réussite Educative (RÉCRE), dans la continuité de la convention précédente 2023-2024, pour la coordination de bénévoles afin d'accompagner des actions de mentorat au bénéfice de 15 jeunes sottevillais,

Considérant que la participation correspondante s'élève à 1 800 € au titre des frais de coordination pour l'année 2024-2025 ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention avec l'AFEV en annexe
- de verser une subvention à hauteur de 1 800€, au titre de l'année scolaire 2024-2025.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, en décide ainsi.
La délibération n°2024-155 est adoptée à l'unanimité.**

Le Registre dûment signé,
Pour extrait conforme,

Maire,
Conseiller Départemental,

Alexis RAGACHE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606813-20241209-2024-155-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2024
Publication : 10/12/2024





VILLE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 9 DECEMBRE 2024

Nombre de Conseillers en exercice :	35
Nombre de votants:	35
Nombre de présents :	32
Convocations :	29 NOVEMBRE 2024

Etaient présents : M. Alexis RAGACHE, Mme Laurence RENOU, M. Pierre CAREL, Mme Eve COGNETTA, M. Christophe DELAMARE, Mme Edwige PANNIER, M. Hervé DEMORGNY, Mme Adeline POLLET, M. Clément THÉODORE, Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU, M. Luc LESIEUR, M. Jean-François TIMMERMAN, M. Gérard GUILLOPE, Mme Luce PANE, M. Laurent CASSARD, M. Stéphane BORD, M. Stéphane FERRAND, M. Laurent FUSSIEN, Mme Evelyne DENOYELLE, M. Mohammed DERGHAM, Mme Elise RIDEL, Mme Adeline DIANISSY, Mme Niswat ABDOURAZAKOU, M. Pierre-Arnaud PRIEUR, M. Pierre JOSELIER, M. Jean-Baptiste BARDET, Mme Julie GODICHAUD, M. Benoît HEBERT, M. Alexis VERNIER, Mme Camille FERET, M. Stéphane DELAHAYE et M. Jean EASTABROOK,

--ooOoo--

Etaient absents excusés :

- Mme Mathilde LESAGE
- Mme Lisa MADELEINE
- Mme Sylvie FAURE

Pouvoir à Mme Eve COGNETTA
Pouvoir à Mme Edwige PANNIER
Pouvoir à Stéphane DELAHAYE

--ooOoo--

Monsieur Pierre JOSELIER remplit les fonctions de Secrétaire.

